

Rapport d'activité
Chancellerie d'Etat
—
2016



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Chancellerie d'Etat CHA
Staatskanzlei SK

Table des matières

| | | |
|------------|---|-----------|
| 1 | Secrétariat du Conseil d'Etat | 5 |
| 1.1 | Fonctions d'état-major et d'assistance | 5 |
| 1.1.1 | Séances et manifestations du Conseil d'Etat | 5 |
| 1.1.2 | Conférence des secrétaires généraux | 5 |
| 1.1.3 | Relations avec le Grand Conseil | 5 |
| 1.1.4 | Conférence des chanceliers d'Etat et conférence des chanceliers d'Etat des cantons latins | 5 |
| 1.1.5 | CinéCivic | 5 |
| 1.2 | Bureau de l'information (Bdl) | 6 |
| 1.2.1 | Formation continue dans le domaine de l'information | 6 |
| 1.2.2 | Communiqués, conférences et points de presse | 6 |
| 1.2.3 | Internet et Intranet | 6 |
| 1.2.4 | Médias sociaux | 6 |
| 1.2.5 | Identité visuelle et Organe cantonal de conduite (OCC) | 6 |
| 1.3 | Relations extérieures | 7 |
| 1.3.1 | Région capitale suisse (RCS) | 7 |
| 1.3.2 | Intégration européenne et relations internationales | 7 |
| 1.4 | Promotion de l'image du canton de Fribourg | 8 |
| 1.5 | Secteur Traduction | 8 |
| 1.5.1 | Traduction | 8 |
| 1.5.2 | Terminologie | 8 |
| 1.5.3 | Prestations pour les traducteurs et traductrices de l'Etat | 9 |
| 1.5.4 | Informatique | 9 |
| 1.6 | Secteur Publications officielles | 9 |
| 1.6.1 | Publications | 9 |
| 1.6.2 | Actes de naturalisation | 10 |
| 1.6.3 | Activités particulières | 10 |
| 1.7 | Secteur administration et droits politiques | 11 |
| 1.7.1 | Système de gestion des élections et votations (SyGEV) | 11 |
| 1.7.2 | Votations | 11 |
| 1.7.3 | Elections | 12 |
| 1.7.4 | Initiatives – Referendums – Pétitions | 13 |
| 1.7.5 | Vote électronique des Suisses et Suissesses de l'étranger | 14 |
| 1.8 | Projets informatiques (SPI) | 14 |

| | | |
|-------------|--|-----------|
| 1.9 | Recours au Conseil d'Etat | 14 |
| 1.10 | Secrétariat de cyberadministration | 14 |
| 2 | Service de législation (SLeg) | 15 |
| <hr/> | | |
| 2.1 | Activités | 15 |
| 2.1.1 | Appui à l'élaboration de la législation spéciale | 15 |
| 2.1.2 | Diffusion de la législation | 15 |
| 2.1.3 | Elaboration de projets de législation générale | 16 |
| 2.1.4 | Service juridique et divers | 16 |
| 2.2 | Evénements particuliers | 17 |
| 2.2.1 | Elaboration de projets sur mandat | 17 |
| 2.2.2 | Planification des projets législatifs 2012-2016 | 17 |
| 3 | Service d'achat du matériel et des imprimés (SAMI) | 17 |
| <hr/> | | |
| 3.1 | Activités | 17 |
| 3.2 | Secteur des achats | 17 |
| 3.3 | Travaux d'impression réalisés en interne | 18 |
| 3.4 | Tâches de prépresse | 18 |
| 3.5 | Travaux de reliure et de numérisation | 18 |
| 3.6 | Fournitures de matériel de bureau et logistique | 19 |
| 3.7 | Chiffres clés 2016 | 19 |
| 4 | Archives de l'Etat de Fribourg (AEF) | 19 |
| <hr/> | | |
| 4.1 | Bases légales et organisation | 19 |
| 4.2 | Bâtiments | 20 |
| 4.3 | Activités et prestations | 20 |
| 4.3.1 | Informatique et nouvelles technologies | 20 |
| 4.3.2 | Relations avec les producteurs d'archives | 20 |
| 4.3.3 | Accroissement des fonds d'archives et bibliothèque | 20 |
| 4.3.4 | Travaux de classement et d'inventaire | 20 |
| 4.3.5 | Conservation, restaurations, microfilmage | 20 |
| 4.3.6 | Service au public et accueil de groupes | 21 |
| 4.3.7 | Activités culturelles et recherches scientifiques | 21 |
| 5 | Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données | 21 |
| <hr/> | | |
| 5.1 | Activité | 21 |
| 6 | Etat du personnel | 22 |
| <hr/> | | |

1 Secrétariat du Conseil d'Etat

Chancelière d'Etat : Danielle Gagnaux-Morel

Vice-chancelier d'Etat : Olivier Curty (jusqu'au 12 décembre 2016)

1.1 Fonctions d'état-major et d'assistance

1.1.1 Séances et manifestations du Conseil d'Etat

La Chancellerie d'Etat a organisé les séances et les manifestations. Le détail de ces activités est rapporté dans le chapitre 4 du rapport du Conseil d'Etat.

1.1.2 Conférence des secrétaires généraux

La Conférence des secrétaires généraux, présidée par la Chancelière d'Etat, a tenu sept séances en 2016. Outre les précieux échanges de bonnes pratiques entre les Directions, la Conférence a discuté et donné un préavis sur plusieurs projets tels la procédure d'élaboration du budget 2017, le rapport sur la pauvreté dans le canton, la politique de sécurité de l'information de l'Etat, les indemnités des membres des commissions issus de l'administration cantonale, et la gestion des déchets de bureau de l'Etat. Elle a également adopté les directives pour l'élaboration du programme gouvernemental et du plan financier 2017 – 2021.

1.1.3 Relations avec le Grand Conseil

La Chancelière d'Etat a participé aux séances du Bureau du Grand Conseil pour la préparation de l'ordre du jour des sessions.

1.1.4 Conférence des chanceliers d'Etat et conférence des chanceliers d'Etat des cantons latins

La Chancelière d'Etat a participé aux deux séances annuelles de la Conférence des chanceliers d'Etat. Les principaux thèmes traités en 2016 ont été :

- > vote électronique ;
- > cyberadministration en Suisse ;
- > gestion du management ;
- > Lexfind, solutions dès 2017.

La conférence des chanceliers latins a siégé à Genève et traité des thèmes suivants :

- > programmes de législature ;
- > organisation de la gestion de la cyberadministration dans les cantons latins ;
- > évolution du domaine de la protection des données ;

1.1.5 CinéCivic

Pour la première fois en 2016, le concours CinéCivic lancé à Genève en 2014, a aussi été ouvert aux jeunes qui vivent dans le canton de Fribourg tout comme dans les cantons de Vaud, Neuchâtel et Berne. Le but du projet est d'encourager les jeunes à utiliser leurs droits civiques et à participer aux votations et élections. Or l'année 2016 était une année particulièrement importante pour le canton de Fribourg en raison des élections cantonales. C'est pourquoi, la Chancellerie de l'Etat de Fribourg, les Déléguées à l'enfance et à la jeunesse, le Conseil des Jeunes et les différentes Directions en charge de la formation des jeunes ont travaillé de concert dans un groupe de travail interdirectionnel pour mettre en œuvre ce projet. Ainsi 38 projets impliquant plus 80 jeunes Fribourgeois entre 12 et 25 ans ont été déposés au 31 juillet 2016 sur le site www.cinecivic.ch avec l'espoir de décrocher un prix entre 1000 francs et 3000 francs. Si plusieurs Fribourgeois ont été nommés pour le Prix Affiche ou le Prix Film, c'est la classe de 11^e Harmos de Monsieur Emmanuel Bussard du Cycle d'orientation de la Veveyse à Châtel-St-Denis qui a décroché le Prix Ecole du concours CinéCivic avec sa vidéo «Mouvement de vote». Les élèves de Châtel se sont

rendus avec leur enseignant à la cérémonie de remise des prix qui s'est tenue le lundi 31 octobre 2016 à l'Alhambra à Genève, en présence de Monsieur le Conseiller fédéral Alain Berset et de nombreuses autres personnalités.

Afin de marquer l'événement dans le canton de Fribourg, un vernissage des films et affiches fribourgeois a été organisé le 4 octobre 2016 au Shine Club à Fribourg en présence d'une huitantaine de jeunes, des candidats au Conseil d'Etat et des membres fribourgeois des différents jurys. A cette occasion, un débat sur le sens de l'engagement civique des jeunes a été mené par Madame Yasmina Savoy, présidente du Conseil des Jeunes, avec trois jeunes participantes au concours et avec deux jeunes membres du jury.

1.2 Bureau de l'information (BdI)

Le BdI soutient la Chancellerie d'Etat dans ses activités d'information sur les affaires du Conseil d'Etat. Il assure la coordination générale des activités de l'administration relatives à l'information du public. Il assiste et conseille les Directions ainsi que leurs unités dans ces activités et veille aux bonnes relations avec les médias.

1.2.1 Formation continue dans le domaine de l'information

Le BdI a poursuivi et entretenu ses contacts avec les membres de l'administration cantonale ainsi qu'avec les journalistes. Il a notamment organisé une nouvelle journée de formation à la communication destinée aux cadres de l'Etat, réservée en l'occurrence aux directeurs et directrices de Cycle d'orientation. Des professionnels des médias interviennent durant cette journée, qui permet au BdI de jouer ainsi très concrètement son rôle de «trait d'union». De même, il a invité les représentants des médias à une quatrième séance de discussion avec les correspondants en matière d'information dans les Directions de l'Etat.

1.2.2 Communiqués, conférences et points de presse

En 2016, quelque 330 communiqués ont été adressés aux médias et 85 conférences de presse impliquant au moins un conseiller d'Etat ont été organisées. Soucieux d'améliorer encore la coordination de la communication, le BdI a organisé plusieurs séances de la Conférence des correspondants en matière d'information dans les Directions. Ces séances permettent en particulier de discuter sur les projets en lien avec la communication réalisés, ou en cours, à la Chancellerie et dans les Directions, tels que les médias sociaux ou la refonte du portail fr.ch.

1.2.3 Internet et Intranet

En 2016, le BdI a poursuivi l'extension et le développement du contenu des sites Internet de l'Etat (relecture et assistance à la création de 4 nouveaux sites).

L'année a été consacrée à la poursuite du projet « Refonte du portail ». Une analyse du point de vue des utilisateurs et utilisatrices a été menée, le travail de mise en œuvre se poursuit. Pour rappel, le projet a pour objectif de faire évoluer la présentation générale de l'ensemble des sites de l'Etat pour passer des sites présentés statiquement à des sites plus interactifs et consultables depuis les nouveaux environnements (tablettes, smartphones) et correspondant aux besoins actuels des citoyens et citoyennes.

Le BdI gère aussi le portail intranet intranet.fr.ch dont les retours sont positifs.

1.2.4 Médias sociaux

Le BdI fonctionne comme « Community Manager » pour les médias sociaux sur lesquels l'Etat est présent, à savoir Facebook, Twitter, LinkedIn et YouTube. Le nombre d'abonnés est en progression constante, par ex. + 49 % pour Facebook Etat de Fribourg.

1.2.5 Identité visuelle et Organe cantonal de conduite (OCC)

Le BdI veille quotidiennement au respect et à la bonne application de la charte graphique en lien avec l'identité visuelle de l'Etat au sein de toutes les unités administratives qui y sont soumises, avec l'appui de la Conférence des secrétaires généraux.

Le responsable du BdI et son adjointe ont été appelés à œuvrer au sein de l'OCC, notamment en participant aux groupes de réflexion travaillant sur les problématiques des catastrophes.

1.3 Relations extérieures

Le secteur des relations extérieures auprès de la Chancellerie d'Etat apporte un soutien au Conseil d'Etat pour assurer un lien entre le canton de Fribourg et son environnement extérieur, notamment les autres cantons, les conférences gouvernementales (CdC, CGSO), le Parlement fédéral, la Confédération et l'Union européenne. Les dossiers suivis par le secteur sont présentés dans le rapport d'activité du Conseil d'Etat au chapitre « Relations extérieures ». Seules quelques activités particulières sont par conséquent présentées ci-dessous. La préparation des dossiers, la coordination intra- et intercantonale et le suivi des affaires fédérales, intercantionales et internationales constituent ses activités principales.

1.3.1 Région capitale suisse (RCS)

Le secteur des relations extérieures coordonne la mise en œuvre du projet Région capitale suisse (RCS) au sein de l'Etat de Fribourg.

Après cinq ans de travaux suite au lancement de la RCS, cette région est en phase de consolidation. Le thème prioritaire 2016 – « Pôle de santé Région capitale suisse », – a été au premier plan : le Forum 2016 de la RCS à Soleure lui a été consacré ainsi que trois plates-formes qui ont permis aux principaux acteurs du domaine de la santé de se rencontrer et d'échanger à intervalles réguliers dans le but de créer un réseau susceptible d'aider le secteur régional de la santé à s'affirmer aux niveaux national et international.

Les projets suivants ont été mis en œuvre ou poursuivis au cours de l'année 2016, avec la participation de l'Etat de Fribourg et aussi, pour certains de ces projets d'autres partenaires fribourgeois membres de la RCS (régions du Lac, de la Broye, de la Singine, Agglo de Fribourg et villes de Morat et Estavayer-le-Lac) :

- > l'année 2016 a permis au cluster food & nutrition, installé à Fribourg, d'établir des bases solides pour pouvoir poursuivre sa croissance. La création officielle de l'Association en février dernier, la nomination des membres du comité, du conseil scientifique ainsi que du bureau et leur implication concrète dans la conduite du cluster, la constitution des 5 groupes de compétence, un programme d'événements diversifiés, une première formation continue réussie et les premiers projets amorcés ou en phase de l'être; autant d'activités qui permettront au cluster d'accroître sa visibilité et d'acquérir la force de frappe nécessaire à sa croissance, au développement de son réseau et à l'établissement de sa réputation en tant que joueur clé de l'agroalimentaire ;
- > le projet « Réseaux d'infrastructures – vers une Smart Capital Region ». Des projets clés, définis pour des priorités thématiques (p.ex. Smart Mobility) ont été poursuivis sous la conduite du canton de Berne, avec l'appui de la RCS ;
- > le projet de sites prioritaires de développement économique a été affiné et présenté au public ;
- > au titre du bilinguisme, la RCS a développé et soutenu des projets de jumelages intercommunaux pour les échanges linguistiques entre les élèves, des échanges linguistiques pour les apprentis et la tenue dans différents cantons d'une journée du bilinguisme ;
- > la représentation des intérêts au niveau fédéral est une tâche transversale de la RCS qui a été développée en 2016 et qui a fait l'objet, pour les affaires prioritaires, d'un travail de lobbying.

1.3.2 Intégration européenne et relations internationales

Le suivi et la mise en œuvre, au niveau cantonal, des Bilatérales I et II, ainsi que le dossier global de l'intégration européenne, constituent une tâche permanente du secteur des relations extérieures. Depuis l'acceptation de l'initiative « Contre l'immigration de masse », le 9 février 2014, la politique européenne de la Suisse est prioritairement axée sur la recherche d'une solution qui permette de mettre en œuvre cette initiative sans pour autant compromettre les accords bilatéraux avec l'Union européenne. Les discussions entre la Suisse et l'UE n'ont débouché sur aucune solution. Le vote britannique en faveur d'un retrait de l'UE a également affaibli la position de la Suisse. Dans son message pour la mise en œuvre des dispositions sur la gestion de l'immigration, le Conseil fédéral proposait l'instauration d'une clause de sauvegarde unilatérale pour gérer l'immigration, si aucune solution consensuelle ne devait être trouvée avec l'UE. En décembre, finalement, le Parlement a approuvé un projet de modification de la loi sur les étrangers qui, en principe, devrait être compatible avec l'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP). Ceci a permis au Conseil fédéral de ratifier le protocole additionnel pour l'élargissement de l'espace Schengen à la

Croatie et de réintégrer la Suisse aux programmes de recherches européens. Le canton de Fribourg a participé à ce processus dans le cadre des procédures de consultation fédérales et par le biais de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC).

En ce qui concerne l'Assemblée des régions d'Europe (ARE), le directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions, avec l'appui du secteur des relations extérieures, a assuré la représentation du canton et de la Conférence des Gouvernements de Suisse occidentale (CGSO) dans la délégation suisse présente à différentes réunions de cette assemblée. La participation du canton à certains projets de l'ARE a également été poursuivie, notamment du programme Eurodyssée, qui a abouti à l'échange de plusieurs jeunes professionnels entre le canton de Fribourg et des régions européennes. Enfin, un accord de coopération portant sur l'économie et l'innovation lie depuis le 1^{er} janvier 2014 la région d'Alsace au canton de Fribourg.

1.4 Promotion de l'image du canton de Fribourg

Le secrétariat de l'association « Fribourgissima Image Fribourg », organe de promotion de l'image de Fribourg à l'extérieur du canton, est assuré par la Chancellerie d'Etat. Ayant vu le jour fin 2013 sous l'impulsion du Conseil d'Etat, l'association est un partenariat public-privé composé de treize partenaires, acteurs de l'image du canton. Le secrétariat apporte le soutien organisationnel indispensable au succès du projet : organisation des séances, coordination des travaux, mise en œuvre des décisions, comptabilité et gestion financière. Le comité exécutif de l'association, présidé par Danielle Gagnaux-Morel, chancelière d'Etat, est délégué par les partenaires de l'association à la concrétisation et à la mise en œuvre du programme annuel. En 2016, le comité exécutif, réuni lors de 6 séances, a pu consolider la stratégie et poursuivre les objectifs de l'association, capitaliser la stratégie digitale et concrétiser un certain nombre de mesures (par ex. présence à la Fête fédérale de lutte et des jeux alpestres ; implication au projet Tinguely2016 ; collaboration au Fribourg Freiburg Challenge de la coupe Gordon Bennett). La troisième année d'activité de l'association a permis de relever de beaux défis. De plus après cette première période de trois ans (2014-2016), les partenaires ont décidé en mai 2016 du renouvellement du mandat pour 2017-2019. La détermination de développer la plate-forme d'échanges créée autour de la campagne de notoriété et la volonté de continuer à promouvoir l'image du canton de Fribourg ont fait l'unanimité. L'Etat de Fribourg continuera d'assurer la moitié du financement de l'association « Fribourgissima Image Fribourg ». Pour plus de détails sur les activités réalisées, référez-vous au rapport du Conseil d'Etat, point 3.6.2 et au rapport d'activité de l'Association.

1.5 Secteur Traduction

Le secteur Traduction contrôle si les versions allemandes des textes qui lui sont soumis par les Directions ou d'autres autorités sont correctes du point de vue du contenu et de la langue. Il réalise aussi des traductions pour la Chancellerie d'Etat, le Secrétariat du Grand Conseil et, au besoin, pour la présidence du Conseil d'Etat et les Directions et assure la coordination des questions de traduction français-allemand et allemand-français au sein de l'administration cantonale. Il conduit également des projets de terminologie.

1.5.1 Traduction

En 2016, les collaborateurs du secteur ont traduit, en plus des textes usuels, quelques guides d'utilisation très volumineux pour le Système de gestion des élections et votations (SyGEV). La traduction en allemand des rapports d'activité des tribunaux de district et des justices de paix de la partie francophone du canton a également engendré pour le secteur un volume de travail considérable. En outre, pour les élections cantonales et les célébrations des 500 ans de la Paix perpétuelle, le secteur a été fortement sollicité ; il a notamment assuré la traduction des scènes du spectacle « La querelle de la paix » qui ont été représentées en allemand. Par ailleurs, le secteur, tout au long de l'année, a apporté son soutien aux Directions dont les traducteurs et traductrices étaient absents ou surchargés. Enfin, il a été régulièrement fait usage de la possibilité de faire traduire, à l'externe, des textes de l'allemand vers le français.

1.5.2 Terminologie

Le secteur a mis à jour la terminologie extraite de la législation fribourgeoise disponible dans la base de données terminologiques interne. Il a également inséré dans la base de données les titres des nouveaux actes législatifs. Il a entamé les travaux d'adaptation de la terminologie de l'éducation à la nouvelle législation. Le secteur a collaboré

activement aux travaux de l'Organe de coordination de la coopération terminologique dans le secteur public (CoTerm), organe qui a tenu deux séances en 2016.

1.5.3 Prestations pour les traducteurs et traductrices de l'Etat

La Conférence des traducteurs et traductrices de l'Etat de Fribourg, qui réunit les traducteurs et traductrices de l'administration cantonale ainsi que ceux de l'hôpital fribourgeois et du Réseau fribourgeois de soins en santé mentale, a tenu trois séances en 2016. Créé en 2011, cet organe est présidé par le responsable du secteur et s'attache aux questions de traduction et de terminologie au sein de l'Etat. En 2016, la Conférence a traité notamment les problèmes qui surgiront lors de la traduction des textes législatifs une fois que la nouvelle Banque de données de la législation fribourgeoise (BDLF) sera en place.

Un cours de formation continue sur la révision des traductions a été organisé à leur intention, animé par deux collaboratrices de la Faculté de traduction et d'interprétation de l'Université de Genève.

Les directives linguistiques pour l'allemand (identité linguistique) se trouvent sur Intranet (http://intranet.fr.ch/cha/files/pdf81/Schreibregeln_FR_2016_01_05.pdf) et sur Internet (http://www.fr.ch/cha/files/pdf81/Schreibregeln_FR_2016_01_05.pdf). Elles offrent des réponses aux questions que d'autres normes laissent ouvertes.

1.5.4 Informatique

L'installation du logiciel de traduction assistée par ordinateur (outil TAO) sur un serveur central, auquel peuvent accéder tous les traducteurs et toutes les traductrices de l'Etat, fait ses preuves.

La terminologie de l'Etat de Fribourg est toujours disponible sur Internet, à l'adresse <http://friterm.fr.ch>, et les nouvelles entrées y sont ajoutées mensuellement.

1.6 Secteur Publications officielles

Le secteur Publications officielles assure le contrôle formel et légistique des versions française et allemande des projets d'actes législatifs et des textes officiels émanant des Directions du Conseil d'Etat ou d'autres autorités. Il procède au contrôle linguistique de la version française et confie le contrôle de la version allemande au secteur Traduction. Le secteur est également chargé de mettre au point les rapports du Conseil d'Etat ainsi que les messages accompagnant les projets de lois et de décrets en vue de leur diffusion auprès du Grand Conseil. En outre, jusqu'à la fin du mois d'août – avant que la tâche ne soit confiée au Secteur des huissiers –, il préparait les réponses du Conseil d'Etat aux motions, postulats et mandats en vue de leur diffusion.

Par ailleurs, le secteur pourvoit à la publication dans la Feuille officielle, dans le Recueil officiel fribourgeois et sur Internet des actes officiels adoptés par le Grand Conseil, le Conseil d'Etat et d'autres autorités. Il a aussi pour tâche de gérer, en collaboration avec l'imprimerie, toutes les questions liées à l'outil de saisie, par le biais d'Internet, des annonces qui doivent paraître dans la Feuille officielle.

Enfin, il assume la responsabilité applicative de l'Annuaire téléphonique des collaborateurs et collaboratrices de l'Etat et gère les données de plusieurs entités.

1.6.1 Publications

Ont été publiés dans le **Recueil officiel fribourgeois** (ROF) :

- > Grand Conseil : 27 lois (2015 : 33) et 22 décrets (2015 : 13) ;
- > Conseil d'Etat : 99 ordonnances (2015 : 87), 2 directives (2015 : 0), 1 arrêté (2015 : 0) et 4 règlements (2015 : 3) ;
- > Directions et autres autorités : 13 actes (2015 : 17).

Le secteur a par ailleurs procédé à la publication de :

- > décisions de promulgation pour 47 actes (2015 : 30) ;
- > décisions d'approbation fédérale pour 10 actes (2015 : 1) ;
- > communications de droit cantonal et de droit intercantonal pour 3 actes (2015 : 3).

Au total, ce sont quelque 834 pages ROF (2015 : 753) qui ont été imprimées dans chaque langue.

Ont été publiés dans la **Feuille officielle** (FO) :

- > Grand Conseil : 4 décrets de naturalisation (2015 : 4) ;
- > Conseil d'Etat : 26 arrêtés (2015 : 24).

Le secteur a en outre assuré la publication d'avis et de textes officiels concernant des Affaires de la Chancellerie d'Etat, des Affaires fédérales, des Affaires intercantionales et extracantoniales.

1.6.2 Actes de naturalisation

Lors des traditionnelles réceptions officielles organisées en leur honneur, les nouveaux citoyens et citoyennes reçoivent un acte de naturalisation et un diplôme. Le secteur, qui est chargé de vérifier l'exactitude des actes sous les aspects formel et matériel, a procédé au contrôle et à l'impression sur papier registre de 244 actes de naturalisation (2015 : 326).

1.6.3 Activités particulières

1.6.3.1 Feuille officielle – Projet FO 2016

L'année s'est ouverte avec une Feuille officielle affichant une nouvelle présentation, fruit des séances de travail qui ont ponctué l'année 2015 dans le cadre du Projet FO 2016. Le journal est désormais imprimé en couleurs et est disponible sur Internet non seulement au format PDF mais également au format e-paper.

Au cours de l'année, le secteur a apporté un soutien régulier aux utilisateurs et utilisatrices du système de saisie des avis (CMS FO Internet), dont il gère, en collaboration avec l'imprimerie, les comptes d'accès. Enfin, l'outil a été adapté pour être mis à la disposition des communes du canton qui sont de plus en plus nombreuses à en faire usage pour leurs publications.

1.6.3.2 Annuaire téléphonique – Projet ATI/ATE

Le projet visant au remplacement du système informatique régissant l'Annuaire téléphonique des collaborateurs et collaboratrices de l'Etat (Projet ATI/ATE) a été officiellement clos en mars. Le secteur, désigné responsable applicatif, agit désormais comme porte-parole des utilisateurs et utilisatrices envers le Service de l'informatique et des télécommunications (SITel) ou l'entreprise qui a conçu le nouvel outil, en répertoriant tout ce qui ne fonctionne pas à satisfaction ou en dégageant les éléments qui méritent des améliorations.

Au cours de l'année, le secteur a relu et mis en ligne une nouvelle version du « Guide d'utilisation pour les gestionnaires », a établi des formulaires pour les inscriptions, radiations et mutations de personnes dans l'Annuaire téléphonique et a rédigé une directive concernant l'Annuaire téléphonique qui a été adoptée par le Conseil d'Etat et publiée dans le ROF. Pour la version allemande de ces documents, le secteur a bénéficié de la contribution du secteur Traduction.

1.6.3.3 Législation – Projet BDLF_ROF XML

Le secteur a collaboré activement au Projet BDLF_ROF XML dont le but est le remplacement de l'actuelle application de gestion de la législation par une application intégrant le système de rédaction XML. A cet effet, il a conçu des fichiers servant à la communication des informations complémentaires relatives à la validité formelle des actes publiés dans le ROF (notamment exercice des droits populaires, promulgation, entrée en vigueur, approbation fédérale) et appelés à compléter l'historique des données systématiques contenues dans la Banque de données de la législation fribourgeoise (BDLF).

Le secteur s'est également attaché à ébaucher un processus de travail pour les tâches que la nouvelle application de gestion imposera en matière de publications officielles.

1.6.3.4 Elections cantonales – Résultats

Le secteur a rédigé et assuré la publication dans la Feuille officielle des arrêtés indiquant les résultats de l'élection pour le renouvellement intégral du Grand Conseil et du Conseil d'Etat et de l'élection des préfets.

Enfin, il a fourni au Secrétariat du Grand Conseil toute la documentation et tous les fichiers nécessaires à la session de reconstitution du Grand Conseil et à la confection du « Bulletin officiel des séances du Grand Conseil ».

1.7 Secteur administration et droits politiques

1.7.1 Système de gestion des élections et votations (SyGEV)

En 2015 déjà, SyGEV a permis la conduite de différents scrutins portant notamment sur les votations fédérales, les élections fédérales ainsi que les élections communales générales anticipées. La collaboration entre l'Etat, les préfectures et les communes s'est poursuivie de manière intensive en 2016 afin de rendre possible la tenue des élections communales générales ainsi que des élections cantonales. Le support mis à disposition des préfectures et des communes pour répondre aux questions techniques et solutionner les éventuels problèmes a fait ses preuves. L'acceptation finale du logiciel SyGEV a été signée et validée par le comité de pilotage du projet lors de sa dernière séance de décembre 2016, mettant ainsi un terme au projet. Dès le 1^{er} janvier 2017, SyGEV rentre dans sa phase d'exploitation courante. Le support (Hotline) est professionnalisé en collaboration avec le SITel et déployé parallèlement à SyGEV.

1.7.2 Votations

Quatre votations fédérales ont eu lieu.

Le **28 février 2016**, le peuple fribourgeois s'est prononcé sur quatre objets :

- > Initiative populaire « Pour le couple et la famille – Non à la pénalisation du mariage » (64 935 oui/56 210 non). Le taux de participation a été de 63,3 %.
- > Initiative populaire « Pour le renvoi effectif des étrangers criminels (initiative de mise en œuvre) » (50 552 oui/72 962 non). Le taux de participation a été de 63,7 %.
- > Initiative populaire « Pas de spéculation sur les denrées alimentaires » (47 349 oui/70 605 non). Le taux de participation a été de 62,9 %.
- > Modification de la loi fédérale sur le transit routier dans la région alpine (LTRA) (Réfection du tunnel routier du Gothard) (67 233 oui/54 203 non). Le taux de participation a été de 63,3 %.

Le **5 juin 2016**, le peuple fribourgeois s'est prononcé sur cinq objets :

- > Initiative populaire « En faveur du service public » (29 842 oui/53 206 non). Le taux de participation a été de 43,2 %.
- > Initiative populaire « Pour un revenu de base inconditionnel » (20 376 oui/64 208 non). Le taux de participation a été de 43,4 %.
- > Initiative populaire « Pour un financement équitable des transports » (24 613 oui/58 418 non). Le taux de participation a été de 43,2 %.
- > Modification de la loi fédérale sur la procréation médicalement assistée (55 796 oui/26 380 non). Le taux de participation a été de 43,2 %.
- > Modification de la loi sur l'asile (LAsi) (57 268 oui/25 672 non). Le taux de participation a été de 43,2 %.

Le **25 septembre 2016**, le peuple fribourgeois s'est prononcé sur trois objets :

- > Initiative populaire « Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte) » (29 628 oui/49 575 non). Le taux de participation a été de 40,8 %.
- > Initiative populaire « AVSplus : pour une AVS forte » (34 130 oui/45 564 non). Le taux de participation a été de 40,8 %.
- > Loi fédérale sur le renseignement (LRens) (52 989 oui/25 813 non). Le taux de participation a été de 40,8 %.

Le **27 novembre 2016**, le peuple fribourgeois s'est prononcé sur un objet :

- > Initiative populaire « Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire (Initiative « Sortir du nucléaire ») » (43 120 oui/45 791 non). Le taux de participation a été de 45,3 %.

1.7.3 Elections

La Chancellerie d'Etat a été en outre chargée, en étroite collaboration avec les Préfectures, de l'organisation des élections pour le renouvellement intégral des conseils communaux et des conseils généraux, des élections pour le renouvellement intégral reporté des conseils communaux et des conseils généraux des communes fusionnées au 1^{er} janvier 2017 ainsi que des élections pour le renouvellement du Grand Conseil, du Conseil d'Etat et des préfets.

Le **28 février 2016** (premier tour de scrutin) et le **20 mars 2016** (second tour de scrutin), le corps électoral des communes : Alterswil, Arconciel, Attalens, Auboranges, Autigny, Avry, Bas-Intyamou, Billens-Hennens, Bösingens, Bossonnens, Botterens, La Brillaz, Broc, Brünisried, Bulle, Chapelle (Glâne), Le Châtelard, Châtel-Saint-Denis, Châtel-sur-Montsalvens, Châtillon, Châtonnaye, Cheiry, Chénens, Corbières, Corserey, Cottens, Courgevau, Cressier, Créruz, Cugy, Delley-Portalban, Düdingen, Echarlens, Ecublens, Ependes, Ferpicloz, Fétigny, Le Flon, La Folliaz, Fräschels, Fribourg/Freiburg, Galmiz, Gempenach, Giffers, Givisiez, Gletterens, Grandvillard, Granges (Veveyse), Granges-Paccot, Grangettes, Greng, Grolley, Gruyères, Gurmels, Hauterive (FR), Hauteville, Haut-Intyamou, Heitenried, Jaun, Kerzers, Kleinbösingens, Lully, Marly, Marsens, Massonnens, Matran, Ménières, Meyriez, Mézières, Misery-Courtion, Montagny, Montet (Glâne), Les Montets, Morlon, Le Mouret, Muntelier, Neyruz, Noréaz, Nuvilly, Le Pâquier, Pierrafortscha, Plasselb, Pont-en-Ogoz, Ponthaux, Pont-la-Ville, Prévondavaux, Prez-vers-Noréaz, Rechthalten, Remaufens, Riaz, Ried bei Kerzers, La Roche, Romont, Rue, Saint-Aubin, Saint-Martin, Sâles, St. Antoni, St. Silvester, St. Ursen, Schmitten, Semsales, Senèdes, Sévaz, Siviriez, La Sonnaz, Sorens, Tafers, Tentlingen, Tornay, Treyvaux, Ueberstorf, Ulmiz, Ursy, Val-de-Charney, Vallon, Vaulruz, La Verrerie, Villarsel-sur-Marly, Villars-sur-Glâne, Villaz-Saint-Pierre, Villorsonnens, Vuadens, Vuisternens-devant-Romont, Wünnwil-Flamatt, a été convoqué en vue du renouvellement intégral des membres des conseils communaux et des conseils généraux.

Le **25 septembre 2016** (premier tour de scrutin) et le **16 octobre 2016** (second tour de scrutin), le corps électoral des communes fusionnées au 1^{er} janvier 2017 : Barberêche, Bussy, Châbles, Chésopelloz, Cheyres, Corminbœuf, Courtepin, Estavayer-le-Lac, Morens, Murist, Oberschrot, Plaffeien, Rueyres-les-Prés, Surpierre, Vernay, Villarepos, Villeneuve, Vuissens, Wallenried, Zumholz, a été convoqué en vue du renouvellement intégral des membres des conseils communaux et des conseils généraux.

Le **6 novembre 2016**, le peuple fribourgeois a renouvelé la députation au Grand Conseil.

Le **6 novembre 2016** (premier tour de scrutin) et le **27 novembre 2016** (second tour de scrutin), le peuple fribourgeois a également procédé à l'élection des membres du Conseil d'Etat ; quatre candidats ont obtenu la majorité absolue.

Ont été élus ou réélus au premier tour de scrutin au Conseil d'Etat :

- > Monsieur Jean-Pierre Siggen, Fribourg/Freiburg (42 361 suffrages) ;
- > Monsieur Maurice Ropraz, Sorens (42 076 suffrages) ;
- > Monsieur Georges Godel, Ecublens (41 881 suffrages) ;
- > Monsieur Olivier Curty, Murten/Morat (40 190 suffrages).

Le taux de participation au premier tour a été de 39,1 %.

Ont été élus ou réélus au second tour de scrutin au Conseil d'Etat :

- > Monsieur Jean-François Steiert, Fribourg/Freiburg (45 176 suffrages) ;
- > Madame Marie Garnier, Villars-sur-Glâne (41 600 suffrages) ;
- > Madame Anne-Claude Demierre, La Tour-de-Trême (40 783 suffrages).

Le taux de participation au second tour a été de 39,1 %.

Le **6 novembre 2016** (premier tour de scrutin) et le **27 novembre 2016** (second tour de scrutin), le peuple fribourgeois a enfin procédé à l'élection des préfets des sept districts du canton ; quatre candidats ont obtenu la majorité absolue.

Ont été réélus au premier tour de scrutin :

- > Monsieur Carl-Alex Ridoré, Villars-sur-Glâne, préfet de la Sarine (14 291 suffrages) ;
- > Monsieur Patrice Borcard, Grandvillard, préfet de la Gruyère (10 906 suffrages) ;
- > Monsieur Daniel Lehmann, Murten/Morat, préfet du Lac (5202 suffrages) ;
- > Monsieur Willy Schorderet, Massonnens, préfet de la Glâne (4857 suffrages).

Ont été élus au second tour de scrutin :

- > Monsieur Manfred Raemy, Wünnewil, préfet de la Singine (6270 suffrages) ;
- > Monsieur Nicolas Kilchoer, Châtillon, préfet de la Broye (5428 suffrages) ;
- > Monsieur François Genoud, Granges, préfet de la Veveyse (3335 suffrages).

1.7.4 Initiatives – Referendums – Pétitions

Initiatives

Aucune demande d'initiative n'a été déposée.

Referendums

Le **12 octobre 2016**, la Chancellerie d'Etat a reçu une demande de referendum contre la loi sur l'assurance immobilière, la prévention et les secours en matière de feu et d'éléments naturels, signée par 164 citoyens et citoyennes. Emanant de la Fédération des associations du personnel du canton de Fribourg (FEDE), elle demande que la loi du 9 septembre 2016 sur l'assurance immobilière, la prévention et les secours en matière de feu et d'éléments naturels soit soumise au peuple. Le **29 décembre 2016**, le referendum a été déposé, munie de 9765 signatures. Le résultat du dénombrement des signatures valables et la constatation ou non de l'aboutissement du referendum seront publiés dans la Feuille officielle.

Pétitions

- > **23 février 2016** : pétition émanant du Syndicat suisse des services publics, SSP région Fribourg intitulée « Pour que l'école fribourgeoise reste de qualité, baissions les effectifs par classe ! », qui propose une diminution des effectifs par classe, ce qui permettrait de donner aux élèves un meilleur suivi, de réduire la surcharge de travail des enseignants et de garder une école de qualité. Cette pétition est munie de 1343 signatures.
- > **29 février 2016** : pétition émanant de l'Association de parents d'élèves du CO de Sarine-Ouest. Cette pétition porte le titre « Une gare ferroviaire à Avry-sur-Matran » (reçue par courrier).
- > **20 mai 2016** : pétition émanant du Syndicat suisse des services publics, SSP région Fribourg intitulée « Maintenir la LPers pour préserver un hôpital public et des prestations de qualité ! » qui demande au Conseil d'Etat de mettre à disposition les moyens financiers nécessaires permettant de maintenir la LPers pour le personnel de l'HFR, garantir la qualité des soins et maintenir un hôpital public. Cette pétition est munie de 1944 signatures.
- > **11 juillet 2016** : pétition émanant du Syndicat suisse des services publics, SSP région Fribourg en faveur des assistant-e-s socio-éducatifs. Elle demande au Conseil d'Etat une revalorisation salariale. Cette pétition est munie de 486 signatures.
- > **8 septembre 2016** : pétition émanant de la Fédération des associations du personnel du canton de Fribourg (FEDE) intitulée « Le personnel de l'Etat de Fribourg demande des compensations suite aux efforts consentis ». Elle demande une augmentation générale des salaires de 0,8 % au 1^{er} janvier 2017, un renforcement certain de prestations par l'octroi de postes supplémentaires et assurer ainsi les prestations promises à la population grâce à un service public de qualité. Cette pétition est munie de 5003 signatures.
- > **14 octobre 2016** : pétition émanant du Syndicat suisse des services publics, SSP région Fribourg intitulée « Pour un congé allaitement d'un mois rémunéré à 100 %, suivant le congé maternité ». Elle demande, dans le cadre de la révision de la LPers, l'introduction d'un mois de congé supplémentaire, rémunéré à 100 %, pour les femmes

qui allaitent. Les femmes bénéficiant de ce congé devront être effectivement remplacées par l'employeur. Cette pétition est munie de 1642 signatures.

- > **15 novembre 2016** : pétition émanant de Monsieur Zemene Woldeye, à Fribourg intitulée « Contre la violence du Gouvernement éthiopien face au peuple ». , émanant de Monsieur Zemene Woldeye, à Fribourg. Elle demande au Conseil d'Etat d'user de son influence auprès de la Confédération pour l'inciter à agir diplomatiquement pour arrêter les massacres et répressions en cours et pousser le Gouvernement éthiopien vers plus de Démocratie et l'état de droit. Cette pétition est munie de 572 signatures.

1.7.5 Vote électronique des Suisses et Suissesses de l'étranger

Le 16 septembre 2016, la Chancellerie d'Etat a reçu l'autorisation du Conseil fédéral lui permettant d'utiliser le système de vote électronique de La Poste Suisse pour les années 2016 à 2018. Ainsi, les Suisses et Suissesses de l'étranger ont pu participer, également par voie électronique, à la votation fédérale et au second tour des élections cantonales du 27 novembre 2016. Pour la votation fédérale, quelque 580 Suisses et Suissesses de l'étranger ont recouru à cette possibilité ce qui représente 34 % des votants. Quant au second tour des élections cantonales, 408 électeurs de l'étranger ont choisi d'utiliser Internet pour exprimer leurs choix sur un total de 967 électeurs ayant participé au scrutin, soit 42 %.

1.8 Projets informatiques (SPI)

Le Secteur Projets informatiques (SPI) s'est fortement impliqué dans le développement du vote électronique (voir ci-dessus). Le début de l'année fut consacré à la mise en œuvre de la plateforme de vote en collaboration avec La Poste et le fournisseur Scytl. En date du 16 septembre 2016, le Conseil fédéral a octroyé une autorisation générale pour des essais de vote électronique dans le canton de Fribourg lors des votations populaires durant les années 2016, 2017 et 2018. Ainsi, les Suisses et Suissesses de l'étranger ont pu utiliser internet pour exercer leur droit civique lors de la votation fédérale et du second tour des élections cantonales qui ont eu lieu le 27 novembre 2016.

Le logiciel de gestion des affaires du Conseil d'Etat (Konsul) utilisé par les Directions, le Secrétariat du Grand Conseil et la Chancellerie a été également déployé dans quelques services. Cette application aussi été stabilisée et son utilisation renforcée permettant de prévoir une migration vers une nouvelle version majeur en 2018.

Le SPI assure le support pour tous les collaborateurs et collaboratrices de l'Etat pour les applications suivantes : CMS Contens, Konsul, FriActu, GesCom et ATE/ATI.

1.9 Recours au Conseil d'Etat

L'article 87 al. 1 du code de procédure et de juridiction administrative dispose que les recours au Conseil d'Etat sont instruits par une Direction ou par la Chancellerie d'Etat.

Avec l'entrée en vigueur, le 1^{er} juillet 2016, de la loi supprimant le recours au Conseil d'Etat en matière de personnel, la Chancellerie d'Etat a transmis au Tribunal cantonal les dossiers encore ouverts contre des décisions prise en application de la loi sur le personnel de l'Etat à l'égard d'un collaborateur ou d'une collaboratrice.

1.10 Secrétariat de cyberadministration

La mission fixée par le Conseil d'Etat au secrétariat de cyberadministration au travers de la stratégie de décembre 2014 est de moderniser l'accès aux prestations tout en mutualisant les frais d'investissements au sein de l'Etat. Cette stratégie concrétise la nécessité de permettre à la population et à l'économie de traiter leurs affaires importantes avec les autorités par voie électronique grâce aux technologies de l'information et de la communication.

Le secrétariat de cyberadministration a ainsi poursuivi l'objectif de fournir des solutions mutualisées pour la cyberadministration en réduisant les coûts de développement informatiques. La nécessité de fournir une base commune à tous les services de l'Etat ainsi qu'aux communes a été identifiée très tôt. Il a logiquement été décidé de mettre en place une plateforme informatique centralisée d'accès aux prestations qui soit innovante, accessible et surtout simple à utiliser pour les citoyen-ne-s et les agents d'Etat. Elle doit permettre d'optimiser les processus métier au travers d'un socle technologique standardisé et modulaire donc souple en termes d'évolutions.

Au travers de la vice-présidence du comité de planification de la cyberadministration suisse, le canton de Fribourg s'assure de la cohérence de l'évolution de la cyberadministration cantonale avec les enjeux nationaux. Ceci permet d'investir les deniers publics de manière alignée aux besoins locaux et nationaux.

Le secrétariat de cyberadministration collabore également étroitement avec la Chancellerie fédérale afin de mettre en place une signalétique ou iconographie commune pour tous les cantons qui serait reprise sur le site ch.ch. La définition d'une norme eCH donnera la possibilité aux cantons d'harmoniser leur navigation ou une partie de cette dernière dans le cadre de la cyberadministration. Cette évolution importante permettra d'améliorer l'expérience utilisateur du guichet de cyberadministration mais aussi de notre site informationnel fr.ch. Elle permettra également une meilleure expérience utilisateur des entreprises et des personnes qui souhaiteront rejoindre ou collaborer avec notre canton, ce qui pourrait devenir un élément important pour notre économie.

Depuis cette année, la Commission de Cyberadministration (CoCyb) composée de représentants des services de l'Etat, des préfectures et des communes est en charge de la mise en œuvre de la stratégie et de la gestion du portefeuille de projets de la cyberadministration. Elle a apporté son soutien à la mise en place des mesures suivantes :

- > Création de la base légale (Loi sur le guichet de cyberadministration/LGCyb), adoptée par le Grand Conseil le 2 novembre 2016 permettant de donner la même valeur à la procédure électronique qu'à celle faite à un guichet physique. La LGCyb autorise par exemple la création d'un identificateur unique des personnes et d'un référentiel cantonal. Ces deux éléments permettront de réduire les redondances au niveau de la gestion des adresses des administrés et donc d'améliorer l'efficacité des services de l'Etat. Elle définit entre-autres les bases des relations avec les communes et les organes tiers.
- > La mise en place d'un Guichet de cyberadministration comme socle technologique commun aux différents services de l'Etat.
- > La mise en place des premières prestations de cyberadministration dès 2017.

2 Service de législation (SLeg)

Chef de service : André Schoenenweid

2.1 Activités

2.1.1 Appui à l'élaboration de la législation spéciale

Pour veiller à l'unité et à la qualité de la législation fribourgeoise, le SLeg a :

- > examiné plus d'une cinquantaine de projets législatifs et fait part de ses observations et, le cas échéant, de propositions rédigées à la Direction concernée ;
- > collaboré à l'élaboration d'actes législatifs au sein de plusieurs groupes de travail ;
- > fourni régulièrement aux Directions et services des renseignements sur la technique législative à suivre dans leurs projets.

Il a notamment été représenté au sein du groupe de travail chargé de préparer le passage de la commune de Clavaleyres du canton de Berne au canton de Fribourg et sa fusion avec celle de Morat ainsi qu'au sein du comité juridique créé dans le cadre du projet de gestion informatisée des dossiers des permis de construire.

2.1.2 Diffusion de la législation

Le SLeg a procédé aux mises à jour nos 55 et 56 du Recueil systématique de la législation fribourgeoise (RSF ; respectivement 152 et 86 textes concernés), donnant l'état de la législation au 1er janvier et au 1^{er} juillet 2016. Il a aussi procédé à la publication du Répertoire 2016 de ce Recueil. Il a en outre diffusé chaque semaine un complément actualisé des tables des matières du RSF.

Le SLeg a procédé à quatorze mises à jour de la Banque de données de la législation fribourgeoise (BDLF), dans les deux langues officielles. De plus, la version française de la BDLF a été publiée à cinq reprises dans une application de la Chancellerie genevoise, qui contient notamment le droit fédéral en français ainsi que la législation des cantons latins.

Le SLeg a poursuivi ses travaux en vue d'accorder la primauté juridique à la version électronique des collections officielles (élaboration de la loi adoptée par le Grand Conseil le 3 novembre 2016) et d'acquiescer à cette fin de nouveaux outils informatiques (élaboration du contrat avec le fournisseur, premiers travaux de conversion des textes, contacts avec les autres cantons, notamment bilingues).

Ces travaux ont fortement mis à contribution le chef adjoint du SLeg et le personnel qui s'occupe des publications officielles, lequel a mené de front avec succès les publications selon le système actuel (qui n'ont subi aucun retard) et les travaux nécessités par la préparation du changement des systèmes juridiques et informatiques.

Le SLeg a fourni régulièrement des renseignements sur la législation fribourgeoise, ainsi que sur la manière de consulter efficacement cette législation et les travaux préparatoires sur Internet.

2.1.3 Elaboration de projets de législation générale

Le SLeg collabore régulièrement à la mise en œuvre de la loi sur l'information et l'accès aux documents (LInf), notamment en participant activement à des groupes de travail avec la Préposée à la transparence (pour l'adaptation de la LInf à la Convention d'Aarhus, adoptée le 5 octobre 2016 ; pour l'adaptation de l'ordonnance sur l'accès aux documents, actuellement en cours) et en fournissant divers avis dans ce domaine.

Le SLeg apporte également une contribution importante à la mise en œuvre de la loi sur l'archivage et les Archives de l'Etat (LArch), principalement dans le cadre du groupe de travail chargé de l'élaboration du règlement d'exécution (projet RArch, mis en consultation en décembre 2016) mais aussi pour traiter les problèmes posés par l'application de la loi fédérale sur les mesures de coercition à des fins d'assistance et les placements extrafamiliaux antérieurs à 1981 (participation aux travaux relatifs à l'élaboration d'une information à l'intention des communes).

En collaboration étroite avec le Secrétariat de cyberadministration, il a traité la procédure de consultation et l'élaboration du projet de loi sur le guichet de cyberadministration, qui fournit les prérequis légaux de la cyberadministration au sein de l'administration cantonale ; cette loi complète également le code de procédure et de juridiction administrative pour permettre l'utilisation des moyens électroniques dans cette procédure. Il participe au groupe de travail intercantonal des juristes de la cyberadministration.

2.1.4 Service juridique et divers

Le SLeg a établi divers rapports et avis de droit à l'intention du Secrétariat du Grand Conseil, du Conseil d'Etat et de l'administration cantonale. Il a fourni un appui juridique aux différents secteurs de la Chancellerie d'Etat, notamment dans le domaine de l'exercice des droits politiques.

Le SLeg a collaboré à l'élaboration des projets de réponses à plusieurs consultations de la Confédération et de la CGSO, ainsi qu'à des instruments parlementaires cantonaux.

Il est représenté par son chef adjoint au sein du comité de rédaction de la RFJ. Il apporte son soutien technique à la publication des différents numéros de la Revue et établit le répertoire annuel de celle-ci. Il prépare également les divers répertoires pluriannuels actualisés qui sont publiés sur Internet.

Le SLeg a procédé au versement aux Archives de ses dossiers des années 1958 (date de sa création) à 2005.

2.2 Événements particuliers

2.2.1 Elaboration de projets sur mandat

Le SLeg dirige les travaux en vue de l'adoption des mesures normatives et pratiques nécessitées par la modification de la législation fédérale sur la protection des armoiries officielles.

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une initiative parlementaire il a rédigé le projet de loi modifiant la composition de la Commission des affaires extérieures du Grand Conseil et de sa représentation au sein des organes de contrôle prévus par des conventions intercantionales.

Dans les limites de ses disponibilités, le SLeg a réalisé certains travaux préparatoires ou rédactionnels pour aider des unités administratives surchargées ou peu expérimentées dans le domaine législatif.

2.2.2 Planification des projets législatifs 2012-2016

Le SLeg a dressé, en vue de son intégration dans le bilan de la législature et dans le rapport d'activité du Conseil d'Etat, l'état de réalisation des projets législatifs énoncés dans le Programme gouvernemental de la législature.

3 Service d'achat du matériel et des imprimés (SAMI)

Chef de service : Gilbert Fasel

3.1 Activités

Le SAMI est responsable de l'approvisionnement des fournitures, du matériel de bureau administratif et technique, des appareils de bureau ainsi que des imprimés pour l'ensemble des services de l'Etat. Il est en charge de réaliser, au moyen de ces propres infrastructures, les travaux de prépresse, d'impression, de reliure et de numérisation. Le service propose également ces services d'acquisition, de logistique et de gestion de produits imprimés aux institutions subventionnées par l'Etat.

3.2 Secteur des achats

En qualité de spécialiste des acquisitions et de l'impression, le SAMI a apporté son soutien aux activités pilotées par la Chancellerie. Le nombre total des commandes attribuées par le SAMI a augmenté de 5,5 %. Quant au chiffre d'affaires global, il a progressé de plus de 9 %. Les nombreux scrutins (élections et votations) ainsi que divers projets d'envergures, la Fête fédérale de lutte suisse et des jeux alpestres ou les nombreuses manifestations en mémoire de la signature du traité de la paix perpétuelle, ont influencé positivement le chiffre d'affaires et le volume des commandes.

L'approvisionnement des fournitures et équipements de bureau s'est essentiellement fait auprès des entreprises locales. Cette année encore, malgré les annonces d'adaptation de prix de la part de certains fournisseurs, les conditions financières des principaux produits (papier, enveloppes, classeurs, consommables, appareils de bureau, etc.) sont restées identiques. Certains articles sont approvisionnés conjointement avec l'Office cantonal du matériel scolaire situé à la même adresse.

La quantité de papier utilisée par l'ensemble des services de l'Etat a légèrement diminué. En 2016, le Service d'achat a commandé 401 palettes de papier au format A4 destinées à l'ensemble des services de l'administration, aux établissements du secondaire II et aux écoles professionnelles. En comparaison avec l'année 2015, cela représente une réduction de 3 %. Cette évolution devrait se poursuivre au rythme de l'implémentation des solutions de cyberadministration.

Les périphériques d'impression, appareils multifonctions, sont gérés en collaboration avec le SITel. La principale préoccupation est la mise à disposition d'équipements adaptés au mieux aux besoins des utilisateurs. Les conditions financières des appareils ont été améliorées durant le troisième semestre de l'année. Les processus de commandes ont été adaptés et sont nouvellement disponibles sur le site Intranet du SAMI. L'encadrement envers des jeunes en

formation s'est poursuivie. Actuellement, le service assume la responsabilité de trois apprentis. Un quatrième apprenti, employé de commerce, est en cours de formation et travaille en alternance dans les locaux de la Chancellerie ou du SAMI.

La collaboration avec les Archives de l'Etat s'est intensifiée. L'acquisition d'un nouveau scanner destiné à la numérisation des documents a été conclue en fin d'année. Une action commune entre les deux services, conduite en privilégiant la pensée « Etat » plutôt que les souhaits de chacun.

3.3 Travaux d'impression réalisés en interne

Une partie importante des imprimés administratifs a été réalisée avec les moyens internes. Les nouvelles technologies permettent la réalisation d'une vaste gamme de produits. Les volumes d'impressions noir/blanc se sont contractés de 14,9 %. Par contre, l'analyse détaillée des chiffres indique une évolution positive dans le segment des produits couleur, plus 13,5 %. Le nombre de commandes traitées en interne a progressé de 10 % (1422 en comparaison de 1294 pour 2015). Malgré ces résultats positifs, à court terme, l'impact des supports écrits perdra de son importance au profit de solutions numériques globales. L'imprimerie a exécuté les publications du Secrétariat du Grand Conseil (bulletin des séances du Grand Conseil, liste des orateurs, etc.) destinées aux députés. Les plus grands volumes ont été réalisés durant les mois de juillet et août. Les cycles d'orientation, les écoles professionnelles techniques et commerciales ainsi que les établissements du secondaire II commandent de nombreux travaux au service. Ces mandats, principalement des supports de cours et d'information relatifs à la vie des établissements, sont confiés au SAMI à la fin de l'année scolaire et doivent impérativement être en possession des écoles une semaine avant la rentrée.

3.4 Tâches de prépresse

Ces activités regroupent la partie conceptuelle des documents effectuées en amont de l'impression. Elles comprennent les opérations de mise en page, reprise des données, scannage et traitement des illustrations. Les ressources imparties à cette fonction représentent un engagement d'environ 40 %. C'est l'adjoint du service qui est en charge de cette tâche. Il est également sollicité pour les questions en relation avec les chartes graphiques « publications ». Les travaux comprenant de faibles volumes de texte (cartes, invitations, rapports simples) et ceux édités par la Chancellerie (brochures votations/élections et en lien avec la législature) sont exclusivement élaborés par le SAMI. Pour les produits imprimés en interne, les services fournissent des fichiers prêts à être reproduits. La conception des documents volumineux est effectuée par les services sur la base de modèles Word conformes à l'identité visuelle.

3.5 Travaux de reliure et de numérisation

Les tâches de reliures sont restées stables. Un collaborateur a quitté l'atelier après quarante années d'engagement sans faille envers l'Etat. Le fidèle artisan a été chaleureusement remercié lors d'une brève cérémonie qui a réuni ses collègues, les partenaires et les clients du service. Le poste a été repourvu avec un taux d'activité inférieur et le contenu enrichi de tâches d'entretien des anciens registres du 19^e siècle (incendies et baillages), documents historiques conservés aux archives cantonales. Les communes et paroisses ont pu bénéficier du savoir-faire de l'atelier pour revaloriser leurs écrits. Cette prestation permet aux collectivités qui le souhaitent de sauvegarder de précieux documents. Les conditions de conservation souvent précaires et les innombrables manipulations altèrent fortement le papier. Bien souvent ce sont les sous-sols, voire des caves de bâtiments historiques, qui servent de locaux de stockage. Les archives, les registres fonciers, les tribunaux, les bibliothèques HES et les études notariales sont les principaux demandeurs en matière de travaux de reliure. Une apprentie relieuse artisanale a débuté sa formation durant l'été. Les opportunités d'apprendre ce métier se raréfient, il est donc naturel que le service offre des possibilités de formation.

Les tâches de numérisation et microfilmage se sont poursuivies durant la période. Les ressources imparties à ces activités représentent un plein temps. Actuellement le secteur numérise les anciens registres RF des districts de la Gruyère et de la Singine. Le concept défini dans les années 2010 progresse selon les prévisions. Au cours de l'été, les registres du service de la formation professionnelle ont été entièrement numérisés. Ceux-ci contiennent un historique détaillé des formations suivies dans l'ensemble des domaines professionnels.

La confection de microfilms pour le compte des Archives de l'Etat s'est déroulée dans la continuité des précédentes années. Plus de cents mille pages ont ainsi pu être microfilmées. Ces films sont les seuls doubles dont nous disposerions en cas de perte ou destruction des originaux. Le désavantage de cette technique est que l'utilisateur doit disposer d'un lecteur pour consulter les films et ceux-ci ne peuvent pas être mis en ligne. Raison pour laquelle cette technologie sera tout prochainement remplacée par des solutions de scannage numériques.

3.6 Fournitures de matériel de bureau et logistique

Le matériel de bureau nécessaire au fonctionnement administratif de l'Etat a été approvisionné, au besoin stocké, et finalement livré aux divers services. Les budgets alloués à cette position étaient moins élevés que ceux des années précédentes. Le niveau des prix est resté stable, voire a diminué. La sensibilisation par rapport au gaspillage a également contribué à maintenir les quantités consommées à un niveau le plus bas possible. L'approvisionnement des fournitures de bureau se fait essentiellement auprès des entreprises locales. La valeur du stock géré par le SAMI représente un montant d'environ 248 000 francs. Les nombreux scrutins ont sollicités les logisticiens tout au long de l'année. La distribution du matériel de vote s'est déroulée à la satisfaction des préfectures et communes. Une estimation quantitative plus ciblée a permis de limiter le matériel surnuméraire. Un apprenti logisticien a brillamment terminé sa formation dans le courant de l'été, il a quitté l'Etat pour rejoindre une société active dans la mécanique de précision.

3.7 Chiffres clés 2016

| | 2016 | 2015 | Ecart |
|---|------------------|-----------|-----------|
| Nombre de commandes SAP-MM | 1 503 commandes | 1 424 | + 79 |
| Nombre de factures fournisseurs | 2 190 factures | 2 156 | + 34 |
| Montant des mandats confiés aux entreprises CA (Impression, fournitures, équipements) | 6 151 338 francs | 5 623 000 | + 528 338 |
| Produits stockés, approvisionnés et distribués | 750 articles | 750 | 0 |
| Production interne | | | |
| | 2016 | 2015 | Ecart |
| Impression numérique (Format A4 et A3) | 6 873 052 pages | 7 494 000 | - 620 948 |
| Ouvrages reliés | 935 exemplaires | 1 232 | - 297 |
| Documents microfilmés ou numérisés | 112 000 pièces | 110 000 | + 2 000 |

4 Archives de l'Etat de Fribourg (AEF)

Archiviste cantonal : Alexandre Dafflon

4.1 Bases légales et organisation

La loi du 10 septembre 2015 sur l'archivage et les Archives de l'Etat (LArch) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016. Dès cette date, les AEF sont rattachées à la Chancellerie d'Etat. L'année 2016 a été consacrée à la rédaction d'un substantiel avant-projet de règlement sur l'archivage mis en consultation le 2 décembre 2016.

Les AEF sont dotées de 6 EPT. Face aux tâches de plus en plus nombreuses, notamment celles qui sont liées à la mise en œuvre de la loi sur l'archivage (*records management* et archivage électronique), cet effectif est très modeste. L'apport de nombreux stagiaires et de personnel auxiliaire a permis, dans une certaine mesure, de poursuivre des projets importants. Deux contrats « jeunes demandeurs d'emploi » ont été obtenus à la fin de 2016, afin de pouvoir répondre aux demandes des personnes victimes de placements extrafamiliaux avant 1981 (« enfants placés »).

4.2 Bâtiments

La dispersion des dépôts des AEF pose des questions de sécurité et de ressources en personnel. Le lancement du projet de « stockage interinstitutionnel cantonal » (SIC), à Schmiten, permet d'entrevoir une solution durable en 2018-2019. Dans l'intervalle, des solutions transitoires ont été trouvées avec le Service des bâtiments (SBat) (dépôt provisoire à la Direction des finances).

4.3 Activités et prestations

4.3.1 Informatique et nouvelles technologies

La base de données informatique *scopeArchiv* a été réorganisée et sa partie publique, en ligne sur le site Internet des AEF, a été intégralement mise à jour. Les travaux de numérisation de documents se sont poursuivis et un poste informatique en salle de lecture propose au public plus de 17 000 documents numérisés.

Les réflexions se sont poursuivies, avec le SITel, le SPO et le CECO (Centre de coordination en matière d'archivage numérique de Berne), en vue de définir une politique d'archivage électronique qui doit servir de bases aux premiers projets concrets. Des contacts réguliers ont été pris avec d'autres services d'archives cantonales sur la même problématique.

4.3.2 Relations avec les producteurs d'archives

41 (34 en 2015) entités de l'administration ont fait l'objet de 83 (66 en 2015) visites et séances. 42 (29 en 2015) tiers ont sollicité les conseils des AEF (49 séances).

4.3.3 Accroissement des fonds d'archives et bibliothèque

Les AEF ont reçu de la Chancellerie d'Etat les grands protocoles du Conseil d'Etat des années 2000 à 2005 et 2010 à 2015. Les fonds des AEF ont augmenté de 276,47 mètres linéaires (ml), dont 256,75 ml de la sphère étatique, 19,72 ml d'autres collectivités publiques ou de personnes privées. L'ensemble des fonds des AEF atteint le total de 15 300 mètres linéaires. La bibliothèque s'est enrichie de 390 titres nouveaux (290 en 2015).

Accroissement des fonds conservés par les AEF, en mètres linéaires.

| Provenance | 2016 | 2015 | 2014 |
|---|---------------|---------------|---------------|
| Etat de Fribourg | 256,75 | 428,73 | 372,28 |
| Autres collectivités et personnes privées | 19,72 | 45,86 | 33,02 |
| Total | 276,47 | 476,29 | 405,30 |

4.3.4 Travaux de classement et d'inventaire

25 fonds d'archives et versements ont été entièrement répertoriés et intégrés dans la base de données *scopeArchiv*. D'importants travaux en cours portent sur les archives du Service des ponts et chaussées, de l'Office cantonal des apprentis, de la Police des étrangers, du Couvent des Augustins, de l'Abbaye d'Hauterive, de la correspondance avec la France. La Direction de la sécurité et de la justice (DSJ) ainsi que la Police cantonale salarient trois personnes chargées du classement et de l'inventaire des archives du Tribunal d'arrondissement de la Singine et de la Police cantonale. Elles sont secondées par des stagiaires universitaires et des apprentis.

4.3.5 Conservation, restaurations, microfilmage

27 parchemins du fonds d'Hauterive (1173-1292) ont été restaurés, ainsi que 13 lettres des rois de France (1498-1774), 300 papiers du fonds des Augustins (XIVe – XIXe siècles), et 11 autres pièces. 14 bourses d'archives en cuir de la fin du XVIe siècle sont en cours de restauration. 347 grosses (registres fonciers du Moyen Âge et de l'Ancien Régime) des bailliages d'Estavayer-le-Lac, de Font-Vuissens et de Gruyères ont été microfilmées par le Service d'achat du matériel et des imprimés (SAMI).

4.3.6 Service au public et accueil de groupes

10 940 (8806 en 2015) documents ont été consultés par 643 (615 en 2015) lecteurs représentant 2356 (1911 en 2015) passages journaliers. Les AEF ont transmis 586 (562) dossiers aux tribunaux et services de l'administration. Depuis 2013, 170 recherches ont été effectuées à la demande de personnes ayant subi des placements extra-familiaux avant 1981.

Les AEF ont accueilli 16 (22 en 2015) groupes, soit 387 (229 en 2015) personnes, pour des visites guidées. Elles ont prêté plusieurs documents historiques pour des expositions à Fribourg, Bulle, Morat, Genève, Berne et Romans-sur-Isère (F).

4.3.7 Activités culturelles et recherches scientifiques

Les AEF ont contribué aux manifestations qui ont marqué la commémoration du 500^e anniversaire de la paix perpétuelle de Fribourg de 1516, en organisant un colloque scientifique, le 30 novembre 2016, et en montant une exposition autour de l'instrument de la paix, conservé aux AEF. Colloque et exposition ont eu lieu au Couvent des Cordeliers de Fribourg. Le colloque a attiré près de 90 personnes et l'exposition plus de 400.

En septembre 2016 est parue dans la collection des Sources du droit suisse l'édition scientifique du *Registrum Lombardorum*, premier registre de notaires fribourgeois (1356-1359), fruit de 5 années de travail. Un deuxième projet d'édition de sources du droit est d'ores et déjà en cours et porte sur des procès en sorcellerie fribourgeois (Moyen Âge – XVIII^e siècle).

Des collaborateurs des AEF ont donné des cours dans plusieurs Universités, à Lausanne, Berne et Fribourg. Les AEF collaborent étroitement avec les sociétés culturelles, d'histoire et de généalogie du canton.

5 Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données

Président de la Commission : Laurent Schneuwly

Préposée cantonale à la transparence : Annette Zunzer Raemy

Préposée cantonale à la protection des données : Alice Reichmuth Pfammatter

5.1 Activité

Les activités de l'Autorité regroupent les tâches propres à la transparence et à la protection des données. Elles découlent respectivement de la loi du 9 septembre 2009 sur l'information et l'accès aux documents (LInf) et de la loi du 25 novembre 1994 sur la protection des données (LPrD).

Suite à l'entrée en vigueur de la Convention du 25 juin 1998 sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (Convention d'Aarhus) pour notre pays, la LInf a été adaptée le 5 octobre 2016 aux exigences de celle-ci dans le domaine du droit d'accès.

Le rapport d'activité de l'Autorité est édité dans le courant du mois de mai. Il peut être commandé auprès de l'Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données, rue des Chanoines 2, 1700 Fribourg. Il sera par ailleurs consultable, dans le même délai, sur le site Internet :

http://www.fr.ch/atprd/fr/pub/protection_des_donnees/publications/rapports_activite.htm.

6 Etat du personnel

| Pouvoirs – Directions Centres de charges | Comptes 2016 EPT | Comptes 2015 EPT | Ecart EPT |
|---|-----------------------------|-----------------------------|----------------------|
| Pouvoir exécutif – Chancellerie d’Etat | 44,73 | 45,11 | - 0,38 |
| Administration centrale | 44,73 | 45,11 | - 0,38 |
| 3100/CETA Conseil d’Etat | 7,00 | 7,00 | |
| 3105/CHAN Chancellerie d’Etat | 19,95 | 20,05 | - 0,10 |
| 3110/ECON Service d’achat du matériel et des imprimés | 10,28 | 10,62 | - 0,34 |
| 3115/OLEG Service de législation | 5,20 | 5,14 | 0,06 |
| 3120/ATPD Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données | 2,30 | 2,30 | |

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les Archives de l’Etat sont rattachés à la Chancellerie d’Etat, ses effectifs sont cependant encore comptabilisés à la Direction de l’instruction publique, de la culture et du sport.